

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
CONVENTION FONCIERE**

**LUNEVILLE / MONCEL-LES-LUNEVILLE - ZAC des Mossus – Développement économique – F  
(reconventionnement)  
F09FC40...**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat souhaitant l'intervention de l'EPFL pour s'assurer la maîtrise de la ZAC des Mossus située sur les territoires communaux de Lunéville et de Moncel-lès-Lunéville en vue de son développement économique,

Considérant les biens déjà acquis par l'EPFL,

Sur proposition du Président,

- approuve la convention à passer avec la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat annexée à la présente délibération :

- portant acquisition puis rétrocession des biens susvisés (à acquérir) d'une superficie de 53 a 90 ca,
- portant portage et rétrocession des biens susvisés (déjà acquis) d'une superficie de 18 ha 03 a 16 ca,

- le montant prévisionnel de l'opération est de 655 000 € HT,

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat la convention foncière annexée à la présente délibération et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel,

- autorise le Directeur Général, en cas de retard dans la procédure d'acquisition des biens, à signer un avenant décalant la date de vente et l'échéancier de paiement prévus dans ladite convention,

- charge le Directeur Général de mener à bonne fin ces acquisitions et de signer les actes correspondants au nom de l'EPFL.

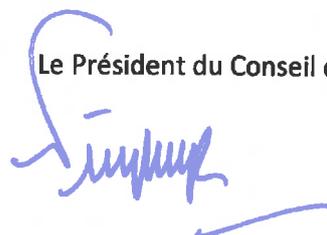
VU ET APPROUVE  
LE 31 OCT. 2017

Le Préfet de Région,



Jean-Luc MARX

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER